

Comité Technique Ministériel du 1er avril

C'était la dernière séance

Hasard du calendrier, ce comité technique a été programmé à quelques jours de la fin de la mandature de ce gouvernement.

Quel affligeant symbole pour la caractériser que l'inscription à l'ordre du jour de l'un des piliers de la politique ministérielle qui s'achève, la funeste loi de transformation de la fonction publique avec entre autres, la suppression dudit CTM et des CHSCT !

A elle seule, cette loi aura traduit sa vision libérale et antisociale de la fonction publique de l'État. Non seulement, par la suppression des instances où sont débattus depuis plus de trente ans les conditions de travail, la santé et l'hygiène et sécurité dans nos administrations, mais aussi par la réduction des moyens octroyés aux représentants des personnels.

Il en est de même, s'agissant de la restriction des compétences des commissions administratives paritaires, et de la disparition de celles relatives aux mobilités et aux promotions des agents. Nul doute que l'incompréhension des décisions administratives dans les déroulements de carrière, renforceront le mal être au travail et bien des fois la colère des agents.

En conséquence, **FO Finances se prononce contre l'ensemble des textes qui nous est proposé au vote de ce jour, à savoir la nouvelle cartographie des Comités Sociaux d'Administration, des CAP et des CCP avec la répartition genrée des effectifs.**

Plus globalement, pour **FO Finances** le bilan de l'action de nos ministres ces cinq dernières années aura été une suite quasi sans fin, de décisions à l'encontre des agents et de leurs intérêts. Seules l'action syndicale et la mobilisation des personnels auront permis quelquefois de tempérer l'ardeur ministérielle.

Notre ministère aura été, et de loin, le plus grand contributeur des suppressions d'emplois durant ce quinquennat, avec 10 000 agents en moins dans les services. Difficile dans ces conditions de lutter efficacement contre les fraudes économiques, fiscales et industrielles et de rendre un service public de qualité.

La disparition de milliers d'implantations de nos administrations aura aggravé la désertification du territoire en matière de service public.

Pour **FO Finances**, ce ne sont pas les « fameuses » maisons de service public, simples guichets d'information qui satisferont les usagers.

Au passage, quand les agents apprennent la délocalisation de leur service par la presse au travers d'un communiqué de leur ministre, il ne faut pas s'étonner de leur écœurement.

Dans le même temps, la crise sanitaire est venue bouleverser l'environnement professionnel et personnel. Pour autant, et nonobstant l'insistance des organisations syndicales dont **FO Finances** de suspendre les réformes structurelles pendant cette période inédite, nos ministres et leurs directeurs ont fait le choix délibéré de les poursuivre ardemment.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les alertes des médecins du travail aient été de plus en plus alarmistes, sans hélas toujours trouver une écoute de la part des autorités ministérielles. Résultat de cette politique : une détérioration sans précédent des conditions de travail, et des agents de plus en plus nombreux en situation de souffrance au travail !

Par ailleurs, pour la première fois depuis soixante ans, la valeur du point d'indice n'aura pas bougé pendant un quinquennat. Il aura fallu attendre la campagne électorale pour entendre une inflexion sur ce sujet. Pour **FO Finances**, au vu de l'inflation galopante qui mine le pouvoir d'achat des agents, cette revalorisation doit être immédiate et pas seulement une vague promesse électorale.

De la même façon, jamais durant un quinquennat, le nombre de promotions internes n'aura été aussi faible, ruinant tout espoir d'un déroulement de carrière amélioré pour des milliers d'agents. Seules des mobilisations dans certaines directions, initiées par les organisations syndicales dont **FO**, auront pu infléchir légèrement cette tendance.

Sans une mobilisation massive des salariés, à laquelle les agents de Bercy se sont joints en grand nombre, nous connaîtrions aujourd'hui une mise en œuvre d'une réforme des retraites que ceux qui l'ont initiée qualifient maintenant de complexe et injuste ! Pourtant une autre réforme se dessine déjà mais **FO** garde l'arme au pied et mettra la même détermination à combattre tout recul de l'âge de départ.

Enfin un mot sur la répartition femmes/hommes dans les différentes instances, qui est l'objet de notre présence ce matin.

Pour **FO Finances**, il aurait été intéressant de savoir, une fois les scrutins passés en 2018, si cela avait permis une représentation des élus à l'image des effectifs dans notre ministère.

Au-delà, une politique volontariste pour l'égalité professionnelle passe nécessairement par d'autres mesures dont certaines liées à des règles de gestion. Pour **FO Finances**, il apparaît clairement que certaines directions freinent à les faire évoluer.

Pour conclure et symboliser le niveau du dialogue social dans notre ministère, nous rappelons qu'en cinq ans, Messieurs Le Maire et Dussopt auront rencontré dans cette instance les élus des fédérations représentatives en tout et pour, 1h et 20 minutes.

Cela résume assez bien leur considération envers les élus du personnel et les 128 000 agents exerçant au sein de notre ministère.



chacun pour tous avec

